

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE.  
Canada: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50  
Etats-Unis: 12 mois, \$3.00; 6 mois, \$1.50  
Les abonnements sont de 6 mois et datent  
du 1<sup>er</sup> du mois.  
Si l'abonnement n'est payé qu'à la fin de l'année, il sera  
chargé \$4.00.

EDITION HEBDOMADAIRE

Canada: 12 mois, \$1.00.  
Etats-Unis: 12 mois, \$1.00.  
Les abonnements de cette Edition seront  
variablenent payable d'avance.

# COURRIER DE ST. HYACINTHE.

Première insertion, 20c par ligne. Les  
insertions subséquentes, 10c par ligne.  
Annonces Commerciales et autres traitées  
de gré à gré.

JOUE DE PUBLICATION: Edition Semi-  
Quotidienne: MARDI, JEUDI et SAMEDI  
matin.—Edition Hebdomadaire, Vendredi  
matin.

BOUCHER DE LA BRUYÈRE, domicilié en  
la paroisse de St. Hyacinthe, propriétaire  
éditeur et imprimeur. Bureaux et Impri-  
merie du journal: Rue Ouellet, maison  
de Henri St. Germain, Ecuier, M.D., cit  
de St. Hyacinthe.

Politique, Agricole, Commercial, Littéraire et d'Annonces.

Vol. 28

Edition Semi-Quotidienne.—St. Hyacinthe, P.Q.—Samedi 27 Novembre 1880

No. 114

## ASSURANCE SUR LA VIE SANS CHARGE.

La Police No. 71,982 fut accordée à M. John Thom, de Toronto, sur le  
plan des Versements de Dix ans, le 17 Mars 1870, pour \$1,000 et elle lui fut payée  
le 17 Mars 1880. Il n'eût pas à mourir pour gagner—quoique les \$1,000 auraient été  
Prémium Payés à sa famille s'il fût mort pendant les dix ans—La  
Prime Annuelle était de \$95.65 mais les Dividendes Annuels réduisirent les paiements  
au total de seulement \$834.10. Non seulement M. Thom eût sa vie assurée pen-  
dant dix ans SANS RIEN PAYER, mais pour ses \$834.10 il reçut un beau  
\$1,000.—Un profit net de 20 pour cent.

Cet exemple est un échantillon de l'Assurance *Éterna* avec des Verse-  
ments non-confiscables, qui devient très populaire parmi ceux des assurés qui  
jouissent d'une bonne santé.

Lecteur, si vous avez bonne santé (car aucun autre ne peut être admis dans cette  
forme d'Assurance sur la vie et de Versement combinés) faites application pour une  
Police immédiatement en vous adressant par écrit au soussigné.

Pour Tarif ou autres informations s'adresser à

ORR & CHRISTMAS, Gérants.

MONTREAL.

On a JOS. NAULT, Agent,  
St. HYACINTHE. 10 80 12 20

## IMPRIMERIE DU COURRIER DE ST. HYACINTHE



L'Atelier est fourni d'un Matériel  
Neuf et dans les derniers goûts, et de tout  
ce qui est nécessaire pour entreprendre l'im-  
pression de

Libres, Brochures, Ci-  
claires, Prospectus,

et autres ouvrages plus ou moins volumineux.

aussi

CARTES DE VISITE OU D'AFFAIRES.

MEMORANDUMS,

TETES DE COMPTE,

LETTRES FUNÉRAIRES

AFFICHES,

PANCIERTES,

PLACARDS,

PROGRAMMES.

De toute Grandeur. De toute Couleur. Avec  
Dorure ou plusieurs couleurs. Sur Papier Blanc  
ou de Couleur, ou sur Carte ou Carton.

## BLANCS DE TOUTES SORTES

Blancs de Rôle, Listes Electorales.

## COURRIER DE ST. HYACINTHE

Est publié à Deux Editions, et est le plus répandu dans  
cette partie de la province; Il offre un grand avantage aux per-  
sonnes qui veulent annoncer avec profit.

Edition de 3 fois par semaine: Prix d'abonnement au Canada et  
aux Etats-Unis, 12 mois \$3.00; 6 mois \$1.50.

Si l'abonnement n'est payé qu'à la fin de l'année, il sera  
chargé \$4.00.

## COURRIER DE ST. HYACINTHE ET JOURNAL D'AGRICULTURE.

Publié 1 fois par semaine, a une très grande circulation et offre de  
grands avantages aux annonceurs qui veulent s'a-  
dresser à la Classe Agricole.

Abonnement 12 mois d'avance \$1.00 au Canada et Etats-Unis.

### EXPULSION DES DOMINI- CAINS.

Au nombre des communautés ex-  
pulsées par le gouvernement fran-  
cophone de M. Gambetta se trouvent  
celles des Dominicains. Nous em-  
pruntons au *Mémorial* le récit de ce  
qui s'est passé chez les Dominicains  
de la ville d'Amiens. C'est là que se  
trouvait le R. P. Blanchard, ci-devant  
de St. Hyacinthe, et qui a laissé au  
milieu de nous un si bon souvenir  
comme prédicateur et homme de  
progrès.

Ce récit peut s'appliquer à toutes  
les autres communautés, car partout  
ont eu lieu les mêmes protestations et  
le même enthousiasme envers les per-  
secutés.

A une heure moins vingt minutes  
les agents sont signalés; la circula-  
tion est interdite dans la rue Cau-  
martin; des gendarmes occupent les  
deux issues de cette rue, du côté de la  
rue Saint-Jacques et du côté de la  
rue du Lycée.

Aussitôt les révérends pères domi-  
nicains sonnent le tocsin: les habi-  
tants de la rue Caumartin abandon-  
nent leurs maisons et viennent se  
joindre à un grand nombre de per-  
sonnes qui stationnaient déjà devant  
le couvent.

Des dames portent des couronnes  
et des fleurs; des jeunes gens ardents  
à servir la cause de la liberté contre  
les despotes de la république, des per-  
sonnes appartenant à la haute société  
amiénoise, au barreau, à l'industrie,  
au commerce, sont là, prêts à accla-  
mer fièrement et sans crainte les re-  
ligieux qu'on va jeter, au nom des  
"lois existantes", sur le pavé de no-  
tre ville.

Protestation du droit contre la  
force brutale! Revendication de la  
justice contre l'iniquité! Appel à la  
liberté contre l'oppression.

M. Dubosc, commissaire central de  
police, le même qui a expulsé les ré-  
vérends pères jésuites de Saint-  
Acheul, le 30 juin, et qui pour ce  
beau fait a été décoré de la Légion  
d'honneur, arrive à la porte du cou-  
vent; il est accompagné de plusieurs  
agents qui n'ont pas eu, comme leur  
chef, l'insigne faveur de pouvoir faire  
élever gratuitement leurs enfants chez  
les révérends pères de la compagnie  
de Jésus.

M. Dubosc agite la sonnette à plu-  
sieurs reprises.

Le guichet s'ouvre.  
Derrière le guichet se tient le R.  
P. Faucillon, prieur du couvent, ancien  
provincial, homme d'un grand mérite,  
renommé par l'autorité de ses con-  
seils, vanté pour la paternelle bonté  
qui fait le fond de son caractère, l'un  
des vétérans enfin de l'ordre illustre  
qui reconstitua naguère, en France,  
le P. Lacordaire.

A côté du R. P. Faucillon se trouve  
le R. P. Roland, sous-prieur, avocat,  
docteur en théologie, qui a facilement  
conquis les sympathies ardentes et  
dévouées de tous ceux qui, dans ces  
tristes temps, ont été en rapport avec  
lui.

Deux laïques sont présents: M.  
Marie, ancien procureur de la Répu-  
blique à Sens, qui se rattache à notre  
ville par M. de la Maisonrouge dont  
il est le petit-fils; et M. Aubey, avo-  
cat du barreau d'Amiens.

Voici le dialogue qui s'engagea à  
travers le guichet entre le R. P. prieur  
et le commissaire central.

—Qui êtes-vous? dit le révérend  
père prieur.

—Je suis le commissaire central;  
j'ai un arrêté de M. le préfet à vous  
notifier.

—Faites.

—Je ne puis vous donner connais-  
sance de cet arrêté étant dehors, dans  
la rue.

—Vous le pouvez; j'entendrai  
parfaitement la lecture de cette pièce;  
il vous est au surplus facile de me  
transmettre l'arrêté par le guichet.

—Vous refusez d'ouvrir?

—Oui.

—J'ai reçu un ordre; je ne peux  
que l'exécuter.

—Cet ordre est peut-être une con-  
signe, mais je ne puis me décider à  
le considérer comme un devoir.

—Je suis obligé d'employer la force.

Je proteste, reprend alors le R. P.  
prieur, au fond et en la forme, contre  
tout ce que vous allez faire, et je me

réserve dans les délais de la prescrip-  
tion d'exercer tous mes droits tant  
au civil qu'au criminel.

—Vous en avez le droit; je vous  
approuve.

L'escalade.

Après ce dialogue le R. P. prieur  
se retire dans sa cellule; il est escorté  
de MM. Marie et Aubey.

De R. P. Roland, sous-prieur, reste  
seul, il attend dans le corridor à ciel  
ouvert, qui conduit à la chapelle, que  
la porte du couvent cède devant les  
crocheteurs.

Mais bientôt le R. P. sous-prieur  
s'aperçoit que le crochetage n'est pas  
à l'ordre du jour; en effet, une échel-  
le est appliquée contre le mur exté-  
rieur, et sur le toit en terrasse qui do-  
mine la petite cour d'entrée appa-  
raît... M. Dubosc, commissaire cen-  
tral, revêtu de son écharpe, orné de  
sa décoration de la Légion d'hon-  
neur, et chapeau bas.

Le policier avait pris le chemin des  
voleurs, comme aurait pu dire cette  
dame de Marseille qui, selon l'*Agence  
Havas*, traitait le régime actuel de  
gouvernement de brigands et de vo-  
leurs.

—Qui êtes-vous? s'écrie le Père  
sous-prieur.

—Je suis le commissaire central.

—Que venez-vous faire?

—Signifier cet arrêté d'expulsion.

—J'attends.

Deux sergents de ville et quelques  
ouvriers prennent le même chemin  
que M. le commissaire central et pra-  
tiquent aussi habilement que l'escala-  
de.

L'échelle est ensuite amenée de la  
rue sur le toit en terrasse, puis des-  
cendue dans la cour.

—Notifiez l'arrêté, reprend le Père  
Sous-Prieur.

Le commissaire central garde le

—Je proteste, ajoute le Père Sous-  
Prieur, contre la violation de domi-  
cile que vous pratiquez; je proteste  
contre cette escalade; je me réserve  
dans tous mes droits, tant au civil  
qu'au criminel.

Ceci dit, le R. P. Sous-Prieur ren-  
tre dans la communauté.

Le commissaire et ses agents, ayant  
mis le pied au bas de l'échelle, brisent  
alors la serrure du couvent et jettent  
furtivement un regard dans la rue.

Vive la liberté! Vivent les domini-  
cains! A bas les crocheteurs! s'é-  
crie la foule.

Un brigadier de gendarmerie, un  
gendarme et quatre agents de police  
se tiennent en dehors. Ils sont visi-  
blement honteux du rôle qu'on leur  
fait jouer. Habités à poursuivre les  
voleurs, les voilà occupés à traquer  
les honnêtes gens.

Vers la chapelle.

Après avoir fait crocheter la porte  
du couvent et s'être ainsi assuré une  
communication avec le dehors et spé-  
cialement avec un adjudant du 72e  
qui attendait les ordres de la police,  
M. le commissaire central se dirige  
vers la chapelle.

M. Marie, ancien procureur de la  
République, voit d'une fenêtre du  
couvent, M. le commissaire central se  
dirige vers le lieu saint; il crie alors  
au commissaire:

—Permettez-moi, Monsieur le  
commissaire, de vous faire remarquer  
que vous vous adressez à la chapelle  
où est encore à cette heure le Saint-  
Sacrament; le champ est pourtant  
assez vaste pour que vous ne vous at-  
taquiez pas tout d'abord un sanctuaire  
du couvent.

M. le commissaire central, ses agents  
et ses crocheteurs tournent les yeux  
vers la fenêtre d'où part cette énergi-  
que et chrétienne protestation; puis  
ils rebroussement chemin sans mot dire.

M. le commissaire prend alors le  
parti qu'il aurait dû adopter d'abord.

Il sonne à la porte de la commu-  
nauté.

Dans la communauté.

Le porte de la clôture intérieure  
est forcée; la serrure est violemment  
arrachée.

M. le commissaire central et son  
cortège se dirigent vers la cellule du  
R. P. Faucillon prieur du couvent.

La cellule du révérend père prieur.

Cette cellule est précédée d'un petit  
corridor et fermée par conséquent par  
une double porte.

Le révérend père sous-prieur est  
venu rejoindre le révérend père prieur.  
MM. Marie et Aubey sont enfermés  
avec le révérend père prieur.

On ne tarda pas à entendre le bruit  
des instruments de crochetage.

—Qui est là? dit le révérend père  
prieur.

—Le commissaire central.

—Comment! vous crochetez avant  
même d'avoir frappé?

—J'ai frappé; on n'a pas répondu.

—Avez-vous un mandat de justice?

—J'ai un arrêté du préfet à vous  
notifier.

—Faites votre notification.

—Ouvrez; vous n'avez pas peur,  
je crois, que je vous avale, dit le com-  
missaire, employant un étrange lan-  
gage.

—La question n'est pas là.

La seconde porte est crochétée  
comme la première. M. le commis-  
saire central met le pied dans la cel-  
lule du R. P. prieur; il tient son cha-  
peau à la main; il est suivi de ses  
agents et de ses crocheteurs; les  
agents ont retiré leur képi.

Le R. P. prieur et le R. P. sous-  
prieur sont assis; leur attitude est  
calme et majestueuse comme la reli-  
gion qu'ils représentent. MM. Marie  
et Aubey sont assis la tête couverte.

—A qui ai-je l'honneur de parler,  
dit le R. P. prieur?

—Je suis le commissaire central de  
police; j'ai un arrêté du préfet à  
vous notifier.

Après en avoir entendu lecture, le  
révérend père prieur demande une  
copie de l'arrêté.

La copie était prête. M. le com-  
missaire central met la formule de la  
notification, puis il donne la copie au  
révérend père prieur.

—Je proteste, dit alors le révérend  
père prieur, contre la violation de  
mon domicile; l'arrêté vise de pré-  
tendues lois existantes; je conteste  
l'existence de ces lois, par conséquent  
la valeur des décrets, et par suite la  
légalité de l'arrêté.

—Vous en avez le droit, dit le  
j'enregistrai votre protestation au  
procès-verbal.

—Je proteste en outre, ajoute le  
révérend père prieur, comme pro-  
priétaire; voici les titres qui font foi  
de ma qualité de propriétaire.

—Nous les examinerons tout à  
l'heure; si vous êtes propriétaire, je  
prendrai sur moi de vous laisser ici;  
mais en attendant, je vais vous ex-  
pulser; vous resterez, s'il y a lieu.

—Ce n'est pas logique; si j'ai le  
droit de rester, laissez-moi; vous al-  
lez expulser le propriétaire pour le  
faire rentrer ensuite, c'est absolument  
injustifiable.

Ici M. le commissaire central fait  
un geste qui signifie: "Que voulez-  
vous que j'y fasse?"

—Je ne puis rester seul ici, ajoute  
le révérend père prieur; cette maison  
est, comme vous le voyez, très im-  
portante; il peut se faire que j'aie  
besoin de m'absenter; il est indis-  
pensable que les autres propriétaires  
restent dans cette maison. C'est leur  
droit de rester que je revendique ici.

—Il y a donc d'autres proprié-  
taires?

—Oui, en voici un; le R. P. Ro-  
land mandataire de l'un d'eux.

Le R. P. Roland montre ses titres  
de propriété qui sont joints au dos-  
sier.

—Il y a encore un autre proprié-  
taire: le R. P. Lelaidier, dit en ter-  
minant le révérend père prieur.

—M. le commissaire central, com-  
prenant, sans doute, qu'il ne peut lo-  
giquement expulser les propriétaires  
pour les maintenir ensuite dans l'im-  
meuble, n'insiste plus pour leur ex-  
pulsion, puis il demande au révérend  
père prieur de vouloir bien le con-  
duire vers les cellules des autres reli-  
gieux pour faire la notification de  
l'arrêté préfectoral.

—Jamais! Non, ce n'est pas à moi  
de vous conduire, dit le révérend  
père prieur. Le révérend père sous-  
prieur vous suivra, mais il ne vous  
montrera pas le chemin.

—Ah! mon père, dit le commis-  
saire central, j'accomplis là une triste  
mission.

—Il fallait dire cela au gouverne-  
ment, répond M. Aubey.

—Je suis un ancien procureur de  
la République, dit à son tour M.  
Marie; laissez-moi vous dire, mon-  
sieur le commissaire central, qu'il est  
des missions que des hommes d'hon-  
neur n'acceptent pas.

—Il faut faire la part de certaines  
situations, répond M. le commissaire  
central.

—On donne sa démission comme  
bien d'autres, ajoute M. Marie.

M. le commissaire central ne ré-

pond rien; il quitte la cellule du ré-  
vérend père prieur.

L'embarras de M. le commissaire  
central était visible; la plupart des  
agents étaient en proie à une vive  
émotion.

Le R. P. prieur quitte l'enceinte de  
la communauté avec M. Marie et M.  
Aubey et va se placer près de la por-  
te de sortie du couvent à l'intérieur.  
A cette place, tout à l'heure, il béli-  
ra les pères au fur et à mesure qu'ils  
seront proscrits du couvent où ils  
avaient élu domicile.

La cellule no 2.

Cette cellule est occupée par le R.  
P. Gros.

MM. Cordier et Georges Mallet,  
médaillé militaire, assistent le père.

Le commissaire frappe à la porte.

Le père demande: Qui est là?

On répond: La police, qui vient  
exécuter un ordre du préfet.

Le père demande que la lecture lui  
en soit faite, mais le commissaire fait  
alors enfoncer la porte, puis il donne  
lecture de l'arrêté dont il refuse de  
donner copie.

Les témoins, indignés, protestent  
énergiquement contre l'acte de vio-  
lence qui vient d'être commis.

Le commissaire met la main sur  
l'épaule du révérend père et l'invite  
à le suivre.

Mais le R. P. Gros refuse et de-  
mande que deux agents viennent le  
faire sortir. Les agents à qui cette  
triste besogne répugnait hésitent et  
demandent au père de les suivre, mais  
le R. P. Gros ne veut céder qu'à la  
violence et exige que les agents lui  
mettent la main sur les épaules.

MM. Cordier et Georges Mallet,  
accompagnant le R. P. Gros à sa sor-  
tie du couvent. La porte s'ouvre. On  
aperçoit alors le père à genoux aux  
pieds du révérend père prieur, et solli-  
citant, comme d'habitude, la bénédiction  
pour bénir, puis relève le père et  
l'embrasse. La foule acclame le re-  
ligieux proscrit; on lui tend des cou-  
ronnes, on lui jette des fleurs, on crie:

"Vive la liberté! Vivent les domini-  
cains! Vive le père Gros!" C'est à  
qui attirera l'attention du père et  
pourra lui serrer la main; les fronts  
se courbent, les dames se mettent à  
genoux pour recevoir la bénédiction  
du dominicain. Quelques républicains  
crient: "Vive la république! Vivent  
les décrets!" On répond avec éner-  
gie: "Vive la liberté! A bas le cro-  
chetage!"

La cellule no 3.

Cette cellule est occupée par le R.  
P. Paris; un vieillard; un des pre-  
miers disciples de Lacordaire; par  
rang d'ancienneté, le quatorzième re-  
ligieux inscrit sur l'*Ordo* de la pro-  
vince.

Il a fait plusieurs fois le tour du  
monde; il a voyagé dans toutes les  
contrées du globe.

M. de Puyramond, ancien officier  
de marine, chevalier de la Légion  
d'honneur, assiste le vénérable reli-  
gieux.

Un incident à noter.

Pendant qu'on opérât le croche-  
tage des deux portes de la cellule du  
R. P. Paris, le commissaire central dit  
au révérend père sous-prieur:

—La violence est constatée; vous  
fez bien de ne pas me forcer à con-  
tinuer plus longtemps ces opérations.

—Monsieur le commissaire central,  
il faut laisser à chaque religieux l'hon-  
neur de subir la violence, répondit  
simplement le P. Roland.

A sa sortie du couvent, le R. P.  
Paris fut littéralement porté par la  
foule; le saint vieillard quoique affi-  
gé, gardait toute sa dignité de carac-  
tère. Les dames s'empressent autour  
de lui et lui remettent des couronnes,  
les personnes les plus honorables lui  
font cortège et se disputent l'honneur  
de le conduire dans son nouvel asile.

Les opérations de crochetage ont  
été terminées vers trois heures et de-  
mie.

Juges.—Sous le règne de Henri III, les  
juges avaient un salaire de cent piastres  
par année, et le juge en chef, cinq cents.  
Une aussi mince rémunération ralentirait  
peut-être l'ardeur que l'on met aujourd'hui  
à rechercher cette position.

Colomb.—Le congrès de St. Domingue  
vient de décréter que, considérant qu'il y  
a des preuves suffisantes que les restes trou-  
vés dans la cathédrale, le 10 septembre  
1877, sont ceux de Christophe Colomb,  
un monument destiné à les enlever sera  
érigé dans la capitale. Tous les gouverne-  
ments américains sont sollicités de sou-  
scrire à ce monument. St. Domingue y sou-  
scrivant \$10,000 pour sa part.

| CALENDRIER.                                                |                                  |                     |
|------------------------------------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| 1880                                                       | Novembre.                        | Soleil. Lever 6h 19 |
| 25                                                         | St. Catherine, V. martyr.        | 7 16 4 19           |
| Quarante Heures à l'Hôpital, St. Louis, à St. Denis le 25. |                                  |                     |
| 26                                                         | Ven. St. Pierre Evq. martyr.     | 7 17 4 28           |
| 27                                                         | Sam. St. Léonard-P. Martyr conf. | 7 18 4 18           |
| 28                                                         | Dim. 1er de l'Avant.             | 7 18 4 18           |
| Quarante Heures à la Cathédrale le 28.                     |                                  |                     |
| 29                                                         | Lun. Vierge St. Irénée, mart.    | 7 19 4 17           |
| 30                                                         | Mar. St. André, Apôtre           | 7 21 4 17           |
| 1                                                          | Mer. Jeanne, de la Férie         | 7 22 4 17           |
| Nouvelle Lune le 1, à 10h 2m du soir.                      |                                  |                     |

## POÉSIE

## L'AUTOMNE.

J'étais sur le chemin, s'abat la feuille !  
Follement en courroux, la brise qui l'apporte,  
L'enlève en tourbillon.  
Des grands arbres voisins, l'élegante parure,  
En tapis déseché rend un strident murmure ;  
Comme un chant de grillon.

Aux contours de nos prés, comme aux flancs  
Des collines,  
Naguère tout couverts de gouttes cristallines,  
Les pampres sont bruns.  
Quand arrive le soir, le retour au bocage,  
Mais, déception ! un reste de feuillage  
Flotte en lambeaux jaunés.

Nulle part je ne vois s'enlever l'hirondelle ;  
En vain je chercherais une fraîche immortelle  
Au fond du val ombreux.  
Un bosquet de lilas, nulle abeille mutine,  
Plus de gais papillons, nulle course enfantine,  
Rien, qu'un sentier poudreux !

Le doux zéphyr a fui de la riche campagne,  
Les échos ne sont plus dans la verte montagne  
Aux bruits de l'angillon.  
Ce n'est plus le printemps dans sa coquetterie,  
Les vents ont emporté sa couronne fleurie  
Dans le creux du vallon.

Quel destin te poursuit, brise de la ramée ?  
Pourquoi me saisis-tu dans ta main ébaumée  
Pour charmer d'autres lieux ?  
Je t'ai vainement tendu dans ma course cham-  
pêtre,  
Mais je te préfère, soufflant à ma fenêtre,  
Caressant mes cheveux.

Quel destin vous poursuit, hirondelles légères,  
Abeilles, papillons, richesses éphémères,  
Et vous bêtes ailées ?  
Prémices des beaux jours, pleurs charmants  
de l'automne,  
Pelouse aux brins d'argent, flurons, échos so-  
nore,  
Où êtes-vous allés ?

Quel destin te poursuit, feuille pâle et plain-  
tive,  
Pourquoi quitter si tôt le rameau de la rive,  
En est-il un plus beau ?  
On délaissais tu donc une tige naissante,  
Un buisson sur les bords de l'onde caressante,  
Pour couvrir un tombeau ?

Tu gémis à mes pieds ; lorsque ma main te presse  
Tu te brises soudain méprisant sa caresse :  
Tu caches ta douleur...  
C'est la loi d'ici-bas : il n'est rien qui ne passe ;  
La mort enlève tout, jamais elle n'est lasse ;  
Quand renaît un boulier.

A. D.

St. Denis de Richelieu, 1er Novembre.

St. Hyacinthe, 27 Novembre 1880.

## A PROPOS DE PROTECTION

Aujourd'hui, on ne peut plus nier que la protection est une excellente chose, si on la juge à la face de ses effets généraux dans notre pays.

A peine en force depuis deux ans, elle a fait disparaître l'état d'apathie, de crainte et de malaise que l'on remarquait partout, et l'élan vers la prospérité qu'elle a déjà donné à toutes les branches de l'industrie et du commerce, fait son éloge d'une manière si victorieuse que même ses ennemis les plus acharnés naguères, lui reconnaissent du bon et de l'utile. Cependant, après avoir crié sur les toits aux élections de 1878 et depuis, que la protection serait un désastre, une ruine, et qui sait autre chose encore, le parti libéral ne peut aujourd'hui venir humblement avouer qu'il se trompait et que ses adversaires ont eu raison. Ce serait, en effet, faire acte de franchise, et on ne doit jamais attendre de tels actes de ces hommes.

A la vérité, ceux du parti qui ne se sentent pas les dépositaires des traditions et des principes, et à qui, par conséquent, il est permis d'examiner et de peser les choses et de reconnaître la vérité même en faveur d'adversaires, ceux-là avouent que la prospérité renaît et que l'avenir est serein et plein de brillantes promesses pour le travailleur dans toutes les acceptations de l'ordre social.

Mais, les organes libéraux, la presse veut jouer au sourd et à l'aveugle jusqu'à la fin, et n'osant envisager les effets généraux du système protecteur, elle s'attache naïvement à certains points de détail pour prouver que la protection est une œuvre humaine et qu'elle peut ne pas être parfaite sous tous les rapports.

En économie politique, plus que partout ailleurs peut-être, il est impossible de balancer tous les intérêts et d'obtenir un système qui donne dans la pratique satisfaction à tous et en tout.

M. MacKenzie et le parti libéral ont appris quelque chose durant leur courte apparition au pouvoir ; et les millions des déficits de son administration, le souvenir des taxes nouvelles et considérables qui pesèrent alors sur le peuple au profit d'un trésor qui n'en demeurait pas moins toujours vide, l'état de malaise et de pauvreté générale qui existait lors de sa chute du pouvoir en 1878, tout cela devrait donner un peu de sagesse au parti libéral et faire com-

prendre aux économistes de sa presse, qu'il est plus facile de critiquer et de bâtir un système du fond d'un cabinet d'étude, douillettement enfoncé dans un fauteuil de rédaction, que d'en faire l'application dans l'administration de la chose publique.

Le parti libéral et sa presse devraient comprendre encore que les taxes et les ennemis du peuple sont ceux qui par imprévoyance, incapacité ou autrement créent des déficits et la misère publique et non ceux qui font régner la prospérité générale et rétablissent non pas seulement l'équilibre mais un surplus dans les finances d'un pays.

Qu'on comprenne cela, et ensuite certains naifs ne viendront pas dire que l'industrie ne s'alimente et ne naît sous le système protecteur qu'au détriment du consommateur et du trésor. L'industrie naît et prospère, c'est le but de la protection, l'argent du consommateur au lieu d'aller augmenter la richesse de l'étranger, demeure dans le pays et sustente la prospérité nationale, c'est ce que la protection voulait, le consommateur loin de se plaindre voit son bien-être augmenter chaque jour et c'est ce à quoi la protection tient beaucoup. Pour vous, messieurs les naifs, que vous lanciez vos foudres et que vous tonniez plus fort, la protection va son chemin et ne s'en porte que mieux.

Envoyez votre commande chez EUSEBE MORIN si vous voulez avoir un habit fashionable. Vous trouverez le choix le plus grand et le plus élégant pour habillements et parades. Il a des étoffes qui ont obtenu les prix à l'Exposition de la Puissance, à Montréal, 1880. Le tout sous la direction de B. Brin & fils. Etoffes achetées au magasin taillées gratis.

**GRAND CHOIX DE Robes de Carriole !!**  
Depuis \$3 en montant !!  
Chez RAYMOND & FRÈRE.  
**PATINS PATINS**  
De toutes Qualités.  
**CASQUES CASQUES**  
Monton de Paris, Louvre, etc.  
**Claques doubles et Pardessus**  
Mittens, Vagues, etc.  
**Convertisseurs à Cheval**  
Et de Voitures.

Le meurtre de Balstrode.—Comme nous l'avons annoncé hier, le grand comble du district de Montréal, M. Adolphe Bissonnette, a fait sa déposition samedi. Nous avons déjà dit que l'accusé Lachance plaide non-coupable.

Toutes les pièces à conviction ont été produites en Cour. La partie la plus saillante du témoignage de M. Bissonnette est la confession que Lachance lui a faite de son crime, et que nous avons publiée le 12 avril dernier. Nous la reproduisons ci-dessous :

« Le 29 mars dernier, après mon dîner, je quittai la maison de mon père pour me rendre chez Babino, afin de rencontrer Odélie Désilets que, du haut du grenier chez nous, j'avais vu partir de chez Babino, demeurant à cinq arpents de notre propriété. Je rencontrai la défunte vis-à-vis du puits où le meurtre a été commis. Je lui demandai de m'embrasser. Elle me refusa en me poussant si violemment que je suis tombé par terre. Je me relevai la rage dans le cœur, et sautai sur elle, la frappant avec mes poings.

« Je la jetai par terre, la tenant par la gorge, et je pris mon couteau, le même que M. Bissonnette m'a montré. Pendant que je la retenais avec mes mains et mes jambes, elle s'écria : "Mon Dieu ! il va se servir de son couteau." Elle réussit alors à m'arracher le couteau. Je parvins à la lui enlever, et c'est alors que je me suis couché la main. Je la jetai au cou avec la grande lame. C'est cette blessure qui paraissait lors de l'enquête tenue par le magistrat. Elle voulut se relever, je la repoussai. Je fus chercher un échalot de bois ; produit en Cour, et sur lequel une peinture est clouée. Après l'avoir blessée, je l'approchai près du puits pour l'empêcher de se sauver.

« Ce morceau de bois était une partie du couvert du puits. Lorsque je revins, la défunte était étendue sur le côté droit, la tête près du puits, et les pieds sur le chemin. Je frappai Odélie sur la tempe gauche. Elle gémissait tellement qu'on aurait pu l'entendre de la maison d'Urban Babino. J'appliquai un second coup de toutes mes forces, elle porta sa main gauche à la partie blessée de sa tête. Je frappai de nouveau, et sa main resta dans ses cheveux. Elle ne remua plus. J'ai pris la défunte et l'ai mise dans le puits la tête en bas. Je la poussai toute entière à l'intérieur afin de la cacher à la vue du public. Mais la partie inférieure des jambes étant sortie, je dus les remettre de nouveau.

« Je jetai dans le puits le chapeau resté sur le chemin avec le chapeau qui j'étais sur le cadavre. J'ai couvert le tout avec des bouts de planches. Puis je plaçai trois énormes bûches de cèdres debout sur la défunte, et je partis. Mais je revins deux fois en courant pour voir si le corps ne remuait pas.

« Je me rendis en arrière de la maison et je lavai les mains dans un uge, à peu près à huit arpents du chemin. Je m'aperçus que j'étais blessé. De plus il y avait du sang sur mon habit. Après m'être lavé je revins par le grand chemin à la grange de mon frère Joseph, où j'entraî pour me calmer un peu. C'est alors que je vis passer le curé Lessard.

« Le prisonnier termine en disant qu'il est content d'avoir fait cette confession. "On n'accusera plus un innocent, dit-il, et ma conscience est délivrée d'un bon fardeau." — L'Événement.

Le meurtre de Lachance.—Hier le petit jury a rendu dans la cour un verdict de culpabilité de meurtre avec préméditation contre Lachance, celui qui a confessé lui-même avoir tué Mlle Désilets à Arthabaska. D'après ce qui a pu être jugé, la défunte ne devait pas être morte lorsque Lachance l'a placée dans le puits. L'avocat du prisonnier, M. L. J. Cannon, a fait tout en son pouvoir pour la défense, mais l'évidence du meurtre qu'il avait avoué lui-même ne pouvait le sauver.

Les nouvelles constructions du Séminaire de Québec.—Nous sommes heureux de pouvoir donner aux lecteurs de l'Abécille divers renseignements sur les nouvelles constructions du Séminaire. L'extérieur est maintenant à peu près terminé.

Cette aile a 265 pieds de longueur et elle court dans le jardin perpendiculairement à l'Université à laquelle elle est soude de manière qu'on communique directement à tous les étages, d'une aile à l'autre. Le toit mansardé comme celui de l'Université, est absolument semblable à ce dernier ; à tel point que de Lévis et du fleuve, on prendrait cette construction pour une aile ajoutée à l'Université.

Le nouveau édifice est complètement à l'épreuve du feu. Toutes les grandes divisions intérieures sont en briques, les poutres sont en fer et les planchers, faits en briques, sont recouverts dans les chambres, d'un marbre afin de diminuer la crudité des appartements.

Les poutrelles en fer ont été fabriquées à Lodelinsart, près de Charleroi, Belgique. L'ensemble pèse 400 tonnes. Le prix de ce fer, fret et droits compris, est de 1 1/2 cent par livre.

Les caves et le premier étage sont complètement voutés. Toute une aile du premier étage sera occupée par le réfectoire. La mur des corridors supérieurs sont portés par 18 colonnes de fonte de 3000 livres chacune, fabriquées à Lévis, par M. Carrier et Laine. Les voutes du réfectoire dépourvues maintenant de leurs cintres de bois, sont d'une grande beauté et d'une solidité à toute épreuve. Elles n'ont pas brouché d'un cheveu depuis qu'elles sont faites.

Aux étages supérieurs entre les poutrelles de fer, des briques d'une forme spéciale forment aussi des voutes. De sorte qu'en réalité tous les étages sont voutés de puis le haut jusqu'en bas.

A chaque étage, la ligne médiane est occupée par un grand corridor de 8 pieds de large et de 265 pieds de long. A part le corridor d'entrée, au centre il y en a encore deux qui courent transversalement à tous les étages. Les voutes donnant sur le grand vestibule, au centre, sont soutenues à tous les étages par quatre piliers en pierre de taille. Tous les vestibules, corridors et passages, sont pavés avec des carreaux céramiques venant de la Belgique.

Le principal morceau de l'édifice sera le grand escalier du centre. Il sera tout en fer et en pierre. Il comptera 120 degrés ; chacun d'eux ayant 8 pieds de longueur, 16 de large et 5 pouces de haut. Chaque marche et chaque palier seront d'une seule pierre. Le fer seul pesera à peu près 37,000 livres. La maison Carrier et Laine de Lévis, fait la partie en fer, et M. Th. L'ampain la partie en pierre. Cette magnifique pièce sera terminée au mois de mars 1881.

Outre cet escalier, il y en aura un autre près de l'Université. Il sera tournant et tout en fer. Il est fabriqué à Montréal chez M. Yves et Cie. Ajoutons encore un ascenseur hydraulique, placé au centre qui servira tous les étages.

Des balcons couverts, de huit pieds de large, placés à tous les étages de l'avant corps et ayant vue sur le fleuve, formeront une des plus délicieuses promenades que l'on puisse voir à Québec. La vue dont on jouira de ces balcons sur le fleuve et sur Lévis, est vraiment féérique.

Au milieu du mur de l'avant corps, au dessus des plus hautes fenêtres, on a mis une large pierre avec l'inscription : COMITUM 1880.

Enfin pour terminer, disons que les arceaux de l'ancien palais de justice forment l'encadrement du porche, qui fait communiquer le jardin avec les basses cours. La tradition porte que ces arceaux avaient appartenu à l'église des Récollets.

L'appareil de chauffage à l'eau chaude est posé par M. J. Maguire de Québec. L'architecte de la nouvelle construction est M. Peuchy, Maître-charpentier et menuisier M. Maurice Marcoux. M. Adam conduit les travaux de la couverture en tôle. Encore quelques jours et la maison sera close, ses 230 ouvertures seront fermées.

Un curieux rapprochement. Il est entré à peu près 4,000,000 de briques dans cet édifice. C'est presque autant qu'il y a d'âmes dans tout le Canada. — L'Abécille

## ACTUALITÉS.

Monseigneur Taché.—Nous avons des nouvelles de Mgr Taché qui est en pourparlers à Ottawa avec le gouvernement sur la question des terres et des patentes. Le colonel Dennis M. Codd et M. Lang sont furieux de ce que Mgr Taché et le honorable M. Royal ont assez d'influence sur le gouvernement pour retarder ou traverser certains projets iniques de ces messieurs, et M. Lang ou ses amis s'en plaignent publiquement dans le Free Press d'hier soir. — Canada.

En Difficulté.—Les Frères de la doctrine chrétienne ont congédié leurs élèves et fermé leur école, à Beauharnois, par suite de difficultés survenues entre eux et les paroissiens, à propos de réparations à faire au collège. Les paroissiens ont été vertement blâmés par leur curé. Les Frères enseignaient à Beauharnois depuis 1848.

Engagements.—Près de 300 hommes sont partis depuis le 1er septembre, de St. Romuald pour aller travailler dans les chantiers de bois de l'Ouest.

Vitiste distingué.—De ce temps-ci M. Eugène Réveillard, avocat distingué et journaliste de France, visite Montréal, il sera à Québec, dimanche le 28 du courant et séjournera deux jours en cette ville. Il donnera, durant cette période, deux lectures en français et en anglais.

Papes.—Le Catholic Standard nous apprend que les papes furent contraints d'abandonner Rome quarante cinq fois, et que vingt-sept des successeurs de Saint-Pierre moururent martyrs.

A une assemblée des directeurs de la société d'agriculture du comté de St. Hyacinthe, tenue le vingt novembre 1880.

Furent présents MM. Gédéon Blanchet, président, P. A. Lussier, vice-président, J. B. Ivon, Octave Loz au, Jos. Côté, B. Chappellaine, fils, Jos. Larivière, J. Ete. Lussier et Isidore Jalbert.

M. J. B. Ivon propose que le président et le secrétaire de cette société soient autorisés à faire une requête au Conseil d'Agriculture, pour demander d'amender ses règlements concernant les souscriptions, à l'effet de permettre aux souscripteurs de retirer une valeur de 90 0/0, en graine fourragère, sur le montant de leurs souscriptions respectives.

Secondé par M. Jos. Larivière.—Agréé. (Signé) GÉDEON BLANCHET, Président, J. MORIN, Secrétaire. [Vraie copie] J. MORIN, Secrétaire.

Nous accusons réception du Journal de l'Education pour le mois de Novembre [No. 11]. En lisant le sommaire de ce numéro que nous publions plus bas, nos lecteurs remarqueront qu'il contient un compte rendu des séances du Conseil de l'Instruction Publique tenues à Québec les 21, 22 et 23 du mois d'Octobre dernier qui méritent plus particulièrement l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la cause de l'Education.

Sommaire : Actes officiels.—Comité Catholique de l'Instruction publique, séance du 21, 22, et 23 Octobre.—Académie de St. Jacques.—L'esprit de secte à la convention des Instituteurs d'Ontario.—L'enseignement de l'écriture dans les Écoles primaires (suite). De la lecture comme moyen à prendre pour se former le style.—Leçons de choses.—Vers à apprendre par cœur.—Une question de grammaire.—Phrases à corriger qui ont été trouvées dans les journaux.—Exercice de Français.—Arithmétique et algèbre.—Lectures pour tous.—Souvenir d'une institutrice.

On nous écrit de Waterloo, P. Q. Une rumour assez accréditée ici, est celle de John Francis Leonard avocat de Waterloo sur le point d'être gazetté de l'Ontario pour cause de débaucherie. T. Hall, le seul titulaire actuel. Cette nomination sera accueillie par tous, sans distinction de nationalité ni de principes politiques, avec beaucoup de satisfaction, et le gouvernement n'aura qu'à se féliciter d'avoir reconnue et récompensé le vrai mérite.

— Communiqué. Télégraphe.—M. S. Beattie surintendant de la ligne télégraphique du chemin de fer de Jonction du Lac Champlain et St. Laurent est à faire poser un appareil dans sa demeure, rue William, d'où il pourra communiquer avec toutes les stations sur la ligne de ce chemin.

Fret.—Le quantité du Fret est telle sur le chemin de fer de Jonction du St. Laurent et Lac Champlain que les convois ne peuvent suffire, à la besogne et il est question d'ajouter un autre train de fret régulier. Succès à cette entreprise qui déjà rend des services signalés à notre ville et aux localités à travers lesquelles le chemin passe.

Musique.—Nous avons eu l'avantage d'examiner avant hier, les instruments arrivés de Paris le même jour, pour la société philharmonique de cette ville. Il nous fait plaisir de féliciter cette nouvelle société sur son bon goût dans le choix de ses instruments ; nous sommes en mesure de dire qu'elle marche de front avec celles des grandes villes et même en devance plusieurs. Le fini de ces instruments recommande hautement la maison Lecompte et Cie de Paris, où ils furent achetés. Le nombre des morceaux est de seize tous nickelés, même le tambour. Le tout offre le plus beau coup d'œil.

Au jourd'hui l'avantage d'en faire l'examen dans la vitrine de M. P. Decelles qui est le professeur de la nouvelle société. Avec M. Decelles la bonne volonté qui paraît animer ses élèves nous aurons sans doute de la belle musique au printemps. Nous souhaitons, aux nouveaux apollons, succès.

## Dépêches Télégraphiques

Québec, 24.—Tous les chemins sont en bonne condition pour les voitures d'hiver. Ottawa, 24.—Le lac Déchéne, à Aylmer, est gelé et les voitures traversent aujourd'hui sur la glace, ce qui ne s'est pas vu depuis longtemps à cette époque.

L'honorable M. Caron part aujourd'hui pour Québec où il assistera à un banquet qui lui est offert. Il sera de retour samedi.

Toronto, 24.—Certaines rumeurs annoncent que la législature provinciale d'Ontario se réunira le 13 de janvier.

Québec, 25.—Un orgue magnifique, du prix de \$6,000, vient d'arriver de Montréal. Il est destiné à l'église Saint-Patrice et on dit que c'est un des plus beaux du Canada.

Ottawa, 25.—L'inauguration officielle du chemin de fer du Nord aura lieu le 9 décembre, le jour de l'ouverture du parlement. Cette cérémonie sera très imposante si on en juge par les préparatifs. Il

est probable qu'un grand banquet aura lieu à cette occasion.

L'hon. W. Hector Langevin est parti 2 matin pour Trois Rivières où il doit adresser la parole à ses électeurs. L'honorable ministre se rendra ensuite à Québec et retournera dans la capitale, mardi prochain.

Saint-Jean, N.B., 25.—L'honorable Francis Hobbard, membre du conseil législatif, est décédé ce matin.

La neige tombe depuis ce matin, poussée par un vent violent.

## DECES.

P. W. Connell, opérateur au Bureau de la Compagnie du Télégraphe de Montréal en cette ville, est décédé mercredi le 23 courant, à l'âge de 26 ans, après une longue maladie. Le défunt résidait en cette ville depuis plusieurs années et avait su mériter l'estime et le respect de tous ses concitoyens.

Marié depuis environ un an, il laisse dans la douleur une jeune épouse et une famille aînée. Nous offrons nos condoléances à sa famille. Ses funérailles ont lieu à St. Charles aujourd'hui.

A Montréal, samedi, le 20 courant, Louis Bernier, entrepreneur, à l'âge de 45 ans et 2 mois.

Au même lieu, mardi, le 23 courant, Marguerite Fournier, épouse de Hilaire Bernier, à l'âge de 70 ans. Cette dame était autrefois de cette ville.

## CALENDRIER.

Le Calendrier Ecclésiastique du Diocèse de St. Hyacinthe pour

1881

Sera en vente SAMEDI, le 27 courant à ce Bureau et chez tous les Marchands.

5 CTS.

## Nouvelles Locales.

## Stock à Vendre.

Épicerie, Groceries, Vins et Liqueurs, dans un endroit des plus avantageux pour le commerce, sur la place du marché.

## CONDITIONS FACILES.

Pour plus amples informations s'adresser à ce bureau. 25 10 80—ac

## PELLETIERES PELLETIERES

Capots pour Messieurs et Dames. Robes de voitures, grises et noires. Gants et mitaines, Loup marin, Loure. Une quantité considérable de casques en monton de perse, et une variété de manchons.

On s'occupe spécialement de la réparation de pelletteries. F. X. BLANCHET. [Maison Langellier]

Aux Amateurs !—Pour HUITRES en Ecailles et ouvertes de Première Qualité, allez chez F. D. RENAUD, Confiseur. En face de la Banque St. Hyacinthe.

Decision faste.—Il a été décidé la semaine dernière par tous les marchands de Montréal que c'était encore la maison Filon qui vendait le plus cher le porc dans cette ville une maison d'éducation indépendante, on l'on enseignera les langues Françaises et Anglaises, l'Arithmétique, la tenue des livres, la Calligraphie, etc ; l'histoire du Canada, de France, d'Angleterre etc ; les sciences naturelles et physiques, les belles lettres Françaises et Anglaises, etc.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'ancien ouvrier des Sœurs Grises, Rue Concordie. L'ouverture des classes du soir aura lieu jeudi 4 Novembre, et celle du jour lundi le 8 du même mois.

L. J. A. SAMSON, R. VILATTE, 4 Nov. 80 1m.

Pour les Fruits et Noix, les Jonets d'Enfants, CIGARES, Tabac, les Pipes en Ecume de Mer ou en Bois, Sacs à Tabac, vous serez toujours servis avec politesse chez F. D. RENAUD, Confiseur. En face de la Banque St. Hyacinthe. à 151

## Le Renoveur des cheveux, de

Hall Est un composé scientifique renfermant les plus puissants agents réparateurs du règne végétal. Il rend aux cheveux gris leur couleur primitive, et nettoie le cuir chevelu. Il guérit les pellicules et arrête la chute des cheveux. Il fournit à la chevelure les principes nutritifs nécessaires à son développement, la rend brillante et douce et il est sans égal pour la coiffure. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été offerte au public, car son effet est de longue durée, et ne nécessite qu'une application de temps à autre. Des médecins éminents le recommandent, il est même officiellement approuvé par l'Essayeur de l'Etat du Massachusetts. La popularité du Renoveur des Cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEWER"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Tox.—Les Pastilles Bronchiques de Brown sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrhumements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle.

La Gorge.—Les Pastilles bronchiques de Brown agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la gorge et du larynx—rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles.

La toux, RHUME, CATARRHE ou maux de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez ils se changent en maladie de poitrine incurable. Les Pastilles bronchiques de Brown, sont un remède presque infaillible contre eux. Il y a des imitations offertes en vente qui sont le plus souvent dangereuses. Les véritables pastilles bronchiques de Brown sont vendues en boîte.

Le Renoveur des cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEWER"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Tox.—Les Pastilles Bronchiques de Brown sont employées avec avantage pour soulager la toux, maux de gorge, enrhumements et affections bronchiques. Depuis trente ans ces pastilles sont en usage, avec un encouragement qui augmente chaque année. Elles ne sont pas nouvelles, elles ont été en très-grand usage par la génération passée, elles ont pris place dans les rangs bien mérités des remèdes à la mode de notre siècle.

La Gorge.—Les Pastilles bronchiques de Brown agissent directement sur les organes de la voix. Elles ont un effet extraordinaire sur tous les désordres de la gorge et du larynx—rétablissant un timbre de voix ramolli par le froid ou par avoir trop parlé, et ramène une diction nette et distincte. Les orateurs et les chanteurs les trouvent très-utiles.

La toux, RHUME, CATARRHE ou maux de gorge exigent une attention immédiate. Si vous les négligez ils se changent en maladie de poitrine incurable. Les Pastilles bronchiques de Brown, sont un remède presque infaillible contre eux. Il y a des imitations offertes en vente qui sont le plus souvent dangereuses. Les véritables pastilles bronchiques de Brown sont vendues en boîte.

Le Renoveur des cheveux, de Hall ("HALL'S HAIR RENEWER"), s'est accrue, par une épreuve de plusieurs années, dans le pays et à l'étranger, et cette composition est connue et employée actuellement par toutes les nations civilisées de la terre.

Préparé par R. P. Hall et Cie à Nashua, N. H., E. U.

En vente chez tous les Pharmaciens.

Nouvelle Boutique.—Mr. I. Charbonneau vient d'ouvrir sa manufacture de Crackers et Candy, et il vendra aux prix du Montréal. Il remercie ses nombreux pratiques et compte sur la continuation de leur encouragement.

Il regroupe tous les jours des fruits nouveaux, Pommes, Raisins, Prunes, Poires, Pêches, etc, de même que des fruits de Baltimore. Après tout cela nous fumons son cigare Succès qui est magnifique.

Meres! Meres!! Meres!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait des dents ? Si en est ainsi allez chercher tout de suite une bouteille de SNOOP CALMANT DE MME WISSOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce Sirop ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque boîte. Exigez la véritable qui porte le fac-similé de CURVIS & PERKINS sur l'enveloppe extérieurement. En vente chez tous les pharmaciens, 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

## ORNEMENTS D'EGLISE.

J'informe respectueusement les Messieurs du Clergé, que je viens d'être nommé seul représentant au Canada de la fabrique d'ornements d'église de

## M. BEER DE PARIS.

Cette maison compte plus de quarante années d'existence et a remporté plusieurs médailles aux dernières expositions.

Monsieur Beer désirant faire connaître ses marchandises, offre des conditions très faciles de paiements aux Mess. qui voudront bien nous favoriser de leurs commandes.

## LES PRIX SERONT CEUX DE PARIS.

Voici une liste des principaux articles que nous fournissons.

Chasubles, Chapes, Devoitives, Echorpes, Bonnettes, Oriflammes, Dais, Drapeaux mortuaires, Etoiles, Pavillons de Ciboires, Garnitures d'autels, et Aubes, En grand choix.

## ORFÈVRE ET VASES SACRÉS,

De tous Styles.

## BRONZES DE TOUTES FORMES,

## AUTELS DE TOUTS STYLES,

## CHEMIN DE LA CROIX

en toutes dimensions,

## STATUES

EN PLASTIQUE, CARTON, PIERRE, Sculptées sur bois, Pierre et marbre.

Modèles spéciaux sur commande en bronze, Orfèvrerie et Chasubleries.

Je fournirai avec plaisir toutes informations demandées, par lettre.

L. A. CHOQUET,

Libraire.

Bâtisse Pagnuelo Rue Cascades, St. Hyacinthe. 11 80 1.

## LIBRAIRIE DU SACRÉ-CŒUR.

## LIVRES NOUVEAUX.

Guide de la Jeune Fille, par un prêtre du diocèse de Montréal, 1 beau volume de 544 pages, relié..... \$0.75

Beauté de l'âme, par le père Dufan, Pécaltine tranchée rouge..... 60

Horloge de la Passion, par Liguori, Pécaltine, tranchée blanche..... 50

Instructions des jeunes filles, par le P. Jobinet, relié toile..... 30

La femme comme il la faut, par le P. Marchal, 1 volume broché..... 50

Les heures sérieuses d'une jeune personne, par C. Sainte Foi, 1 vol. br..... 40

Les heures sérieuses d'un jeune homme, par C. Sainte Foi, 1 volume broché..... 40

Lettres à un jeune homme, Lacordaire, 1 volume broché..... 35

Le Secret de la Perfection, 1 vol. broché..... 15

Le Livre d'Or, ou l'humilité en pratique 1 volume broché..... 10

Méditations pour tous les jours de l'année, par le P. Grillet, 1 vol. broché..... 35

Le Cœur de Jésus, modèle du Cœur humain, par le P. Séguin, 1 vol. br..... 35

Consils aux Jeunes Gens par le P. Ollivier, 1 volume broché..... 80

Indiscrétion et Divorce, par le P. Didon, 1 volume broché..... 80

Ne pleurez plus, par le père Lefèvre, 1 volume broché..... 15

Au Ciel, un Ange de plus, fragments de lettres, 1 volume broché..... 25

Amour des Ames, Liguori, 1 vol. rel. toile..... 30

Le Mois des Ames du Purgatoire, par le P. Ricard, 1 volume broché..... 25

Dévotion envers les Ames du Purgatoire, par Liguori, 1 volume broché..... 65

Le mois des Ames du Purgatoire, par un religieux Trappiste, 1 vol. broché..... 65

Les ouvrages annoncés seront adressés franco, à toute personne qui en enverra le prix par lettre, soit en argent ou en timbres-poste.

Je viens de recevoir un magnifique assortiment de moules pour cadres, que je vendrai à des prix très réduits.

L. A. CHOQUET.

[Bâtisse Pagnuelo]

Rue Cascades, St. HYACINTHE

Octobre 1880 15 7 803p18cm

Profitez de la Nouvelle Invention pour augmenter vos revenus.

"Séparateur Lapointe"

HEBERT & LAPOINTE, Manufacturiers.

St. HYACINTHE, PQ

MM. Hébert et Lapointe se font un devoir d'annoncer à MM. les Curés de Paroisse, aux Commerçants de grain et aux cultivateurs en général, qu'ils ont ouvert une boutique pour la manufacture et la vente de la machine dite "Séparateur Lapointe" (machine à séparer la gaudriolle et à nettoyer les pois) et invite le public en général à venir leur faire une visite. Ils sont prêts à exécuter toutes les commandes qui leur seront données. Ils en manufacturent de deux grandeurs :

No. 1, pour les cultivateurs, qui peut séparer 60 à 70 minots à l'heure \$10.

No. 2, pour les commerçants qui peut séparer 120 à 150 minots à l'heure \$20.

Toute machine garantie et éprouvée avant de laisser la boutique.

N.B.—MM. Hébert et Lapointe sont possesseurs d'un brevet pour cette nouvelle invention, et sont bien décidés de poursuivre, suivant la loi, toute personne trouvée en infraction à leurs droits.

8 80—3m3

Commis Demande.

On a besoin d'une personne d'expérience dans le commerce de la campagne.

S'adresser au soussigné.

L. P. PETIT, Marchand,

St Damase.

22 oct 1880.

HOTEL WINDSOR

MONTREAL.

Ce superbe hôtel, muni d'élevateurs et de toutes les commodités les plus nouvelles, tenu sur le plus haut ton, offre de bonnes chambres et pensions pour \$2.50 à \$3.50 par jour. L'Hotel Windsor n'est qu'à quatre carreaux du dépôt du G. T. R., une voiture voyage continuellement entre l'Hotel et le Bureau de poste sans charges pour les pensionnaires. Une chambre d'échantillons au No 183 St. Jacques est offerte sans charge aux commies-voyageurs. 11 Oct. 1880.—3-m.

La plus grande chance qui ne fut jamais offerte au public. \$1000 de Marchandises données pour rien au Montreal Bankrupt Store, Block Pagnuelo, rue Cascades, Ancienne place de L. N. Lussier. Ce qui est dit plus haut semble faux ; mais c'est un fait, venez voir et jugez. Les marchandises seront données comme suit : Celui qui achettera pour \$2.50 de Marchandises Sèches ou de Hardes Faites, tirera un billet et l'article marqué sur le billet, la personne l'aura pour rien. Ces articles varient de 25 cts. à \$2.00. Celui qui achettera pour \$5.00 aura droit à deux billets. Vous avez ainsi la chance d'avoir pour \$5.00 la valeur de \$9 en Marchandises. Je vous vendrai les marchandises à Meilleur Marché que partout ailleurs. Je donne des prix ainsi, parceque je suis décidé de vendre mes Marchandises Sèches et Hardes Faites d'ici au Jour de L'An pour faire de la place pour un gros Stock de Chaussures, car je ne tiendrai pas autre chose que des Chaussures, si je réussis à vendre mon Stock de Marchandises Sèches. Mon Stock de Chaussures est complet dans tous les départements, je peux chausser un jeune enfant aussi bien qu'un vieillard. Je garantis mes chaussures.

Comme je me propose de m'établir ici, je ne prétends pas vendre des Rebutis et des Chaussures Bon Marché, ces sortes de marchandises sont toujours trop chères. Je vous donnerai la pleine valeur de votre argent. J'ai 120 paires de L. V. Bottes faites à la main, si elles ne donnent pas satisfaction je remettrai l'argent. J'ai 200 paires de bottes en cuir solide que je vendrai pour \$1.50 la paire.

AVIS.—Les marchands pourront acheter avec une grande réduction, bien mieux que dans les maisons de gros de Montréal. Ordres reçus pour Claques et Pardessus. Adressez :

L. VINEBERG,

Montreal Cash Store, St. Hyacinthe.

Que disent ceux qui aiment à être servis honnêtement, promptement, à avoir pour la valeur de leur argent ?

Allez au Magasin **PILON** au Magasin du **BON MARCHE**

La vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin.

La vous aurez le meilleur choix possible dans toutes espèces de Marchandises.

La vous aurez du bon et à Bon Marché.

Il est inutile de conseiller aux bonnes pratiques de la campagne de se rendre là de suite pour leurs achats quelquefois soient

**DRAPS, FLANELLES, WINCEYS, Articles DE GOUT.**

La vous trouverez de tout et à Meilleur Marché qu'ailleurs.

Nous aimons à faire remarquer aussi que quelques uns de nos marchands voisins se plaisent quelquefois à tromper les gens qui ne connaissent pas tout à fait l'adresse.

La meilleure adresse que nous puissions donner c'est que le Magasin

**A. PILON & CO.**

est le plus Vaste, le plus Grand et le plus Appareil de toute la rue

Ste. Catherine, de même qu'il en est le Mieux Assorti.

De plus, là on ne fait qu'Un Seul Prix, mais bien Bas, bien Bas

Nos. 647 et 649, Rue Ste. Catherine, Montréal.

A L'ENSEIGNE DE LA BOULE VERTE.

A. PILON.

J. B. LABELLE.

Sept. 80-12

# JARRET & LAPERLE

## Meubliers.

Rue Cascades, St. Hyacinthe.

MM. JARRET & LAPERLE informent leurs nombreuses pratiques et le public en général qu'ils ont transporté leur boutique dans leur vaste établissement, rue Cascades, près de la manufacture de chaussures de Louis Côté et Frère, en face de O. Chalifoux. Leur établissement est pourvu de toutes les machineries les plus récentes, pour la confection de tout ouvrage en **Planage, Decoupage, Sciage, Tournage, Embouillage** aussi une machine pour pousser des **Moules Droites ou Cintrees**, le tout nu par la Vapeur. Une chaudière à vapeur leur permet de préparer le bois à leur besoin.

Ils tiennent toujours leur **MAGASIN** à l'endroit ordinaire

**PLACE DU MARCHE**

porte voisine de l'Hotel Maynard. On y trouvera des

**M E U B L E S**

de toutes sortes et de tous prix.

Des **CERCUEILS** en grand nombre, de toute grandeur et de tous prix.

Ils vendront à des conditions faciles et à meilleur marché que partout ailleurs.

Les commandes seront exécutées avec soin et promptement.

Demandez nos prix avant d'aller ailleurs.

JARRET & LAPERLE,

MEUBLIERS.

St Hyacinthe, 75 Nov., 1880—12—hj

Maison a Louer.

Au Village de La Présentation.

A deux arpents de l'Eglise, une magnifique Maison en Briques, avec Hangar, Ecurie, Remise à Bois, etc., aussi un beau jardin planté d'arbres fruitiers. Un médecin trouverait son avantage en s'établissant dans cette paroisse, car les médecins sont à deux et quatre lieues de distance. Ce logement est confortable et très convenable à cette fin, et la possession peut être immédiate ou à une époque ultérieure au besoin du locataire. Un avantage extraordinaire est offert par le propriétaire soussigné, consistant dans le paccage et l'hivernement de deux vaches.

JOSEPH DESMARAIS.

Lapréstation Octobre 1880. à 15 12 & 3

A VENDRE.

Poêles à Fourneaux, Patrons

Nouveaux

Tuyaux et Coudres Patentes.

Tôle et Zinc en feuilles.

Papier Goudronné.

Chaudières et autres Vais-

seaux en Fonte.

Chez

A. BRIEN,

Marchand.

Coin des rues Cascades et Mondor

8 Octobre 1880, 3 m3

ST. HYACINTHE  
F. A. T. & S.  
PORCELAINES

CHEZ

OTMNOVA  
PAGNUELO

Vous trouverez le plus bel assortiment de VAISSELLES de cette ville. Les prix sont ceux de Montréal. Importation directement des Manufactures.

VERRERIES

LAMPES de tous prix.

PLATS,

PLATEAUX,

VERRES.

Etc.

PORCELAINES

Service à Déjeuner,

Strappé en Or.

FAIENCE

De toutes sortes et de tous prix.

chez M. O. David et Fils, Marchands-Tailleurs, dans le splendide Bloc de H. J. Doherty, sur la Place du Marché.  
Enfants. Aussi Tweeds assortis. Habillements faits sur commande.

Ne Perdez Pas de  
Vue la Maison  
Importateurs de Marchandises Sèches, en Gros et en Détail.  
Rue Ste. Catherine,  
No. 605, Montréal,  
COIN DE LA RUE AMHERST.

SE RETIRE DES  
AFFAIRES.

M. DOHERTY ayant de nouveau pris la résolution de se retirer du commerce de  
**Parfumeries, Soins et Toilette**  
offre à vendre TOUT SON STOCK aux  
**PRIX EN GROS**  
On En BLOC à Tant dans la \$.

C'est une belle occasion pour celui qui désire commencer des affaires.  
**LE STAND**  
Est le meilleur dans cette Cité  
**TRENTÉ ANNEES**  
D'EXISTENCE.  
Conditions Faciles.

**CHAPEAUX DE PAILLE**  
ET  
**CIRE EN PAINS,**  
Toujours achetés.

**Place du Marche**  
**ST. HYACINTHE.**  
19 Octobre 1880 [12-79-12-50-a.]

**Hotel à Lawrenceville.**  
TENUE par ALFRED CHEVALIER.

Les voyageurs trouveront à cet hôtel tout le confort et le bien-être, bons lits, bonne table et bonnes cuisines pour les chevaux. Enfin les voyageurs trouveront que cet hôtel est tenu pour un hôtel de première classe.

ALFRED CHEVALIER, Lawrenceville, septembre 1877.

**HOTEL D'UNION.**  
Tenu par  
GODFROID GENDREAU  
Bornton-Falls.

**Adresses d'Affaires**

TELLIER, LELABRIERE et BEAUCHEMIN

AVOCATS.

Tiennent leur bureau sur la rue St. Denis.

MM. TELLIER, DELABRIERE et BEAUCHEMIN

Suivent les cours Criminelles et Civiles.

LOUIS TELLIER

BOUCHER DELABRIERE.

A. O. T. BEAUCHEMIN.

St. Hyacinthe, 15 Avril 1879.

**JACQUES, TELLIER & BEAUCHEMIN**

AVOCATS.

**WATERLOO, P. Q.**

Ils suivront toutes les Cours du district.

Waterloo, 30 Septembre 1879.

**TURCOT & FRERE**

**MEDECINS-CHIRURGIENS**

Coin des rues Cascades et Mondor.

ST. HYACINTHE.

Dr. J. E. Turcot. Dr. G. H. Turcot.

Août 1880

**L. S. ADAM**

NOTAIRE.

Bureau : Rue Ste. Anne.

M. Adam a ouvert un Bureau d'Agent Gé-

néral et se chargera de toute affaire que l'on

voudra bien lui confier, tel que collection,

vente d'immeubles, etc., etc.

St. Hyacinthe, 6 Août 1874.—125.

**LE DOCTEUR FRÉDÉRIC-DESPARS**

médecin et chirurgien etc.,

informe ses amis et le public de St. Hyacinthe

et des environs qu'il vient d'ouvrir dans le

Bloc Bellmeur (près de la pharmacie du Dr

St. Jacques, près St. Denis un bureau où il pourra

être consulté à toutes heures du jour et de la

nuît. Le Dr. ayant suivi un cours spécial pour

l'étude des maladies des yeux et des oreilles,

croit être en état de traiter convenablement ces

affections.

Résidence privée au-dessus de son office

**DENTISTE.**

**L. TRUDEAU, --- Dentiste**

**Rue Mondor,**

**Porte Voisine de M. C. Ledoux.**

A l'honneur d'informer le public de St. Hyacinthe

et des environs qu'il vient d'ouvrir un Bu-

reau en cette ville où il sera visible à toute

heure du jour.

**DENTISTES de toutes sortes faits à demande**

St. Hyacinthe, 8 Mai, 1879.

**JACQUES FOURNIER**

HUISSIER C.S.

Magenta, Comté de Rouville

M. Fournier étant bien connu dans tout le

comté de Rouville, se chargera de toute collec-

tion qui lui sera envoyée, et de toute agence

de journaux et autres.

De bonnes garanties sont offertes à ceux

qui l'emploieront.

Magenta, Août 1878.

**HOTEL NATIONAL**

Tenu par

**ANTOINE DAME, ST. CESAIRE**

Cet hôtel vient d'être remis à neuf et offre

aux voyageurs tout le confort d'un hôtel de

première classe. Une vaste salle est à la dis-

position des commis voyageurs.

Juillet 1878

**LA BANQUE**

**JACQUES-CARTIER.**

**BRANCHE DE ST. HYACINTHE**

**BUREAU :**

**Rue Cascades,—Bloc Perreault.**

Toutes les affaires de Banque seront

transigées généralement à cette Succursale.

Intérêt sera alloué sur les dépôts aux taux

convenables ; ces dépôts pourront être retirés en

tout ou en partie, d'après les règlements de

cette Banque.

**S. A. DUROCHER,**

GERANT.

St. Hyacinthe 1er Août 1880.

## A V I S.

AVIS est donné par le présent qu'une de-  
mande sera faite au Parlement de Québec à sa  
prochaine session, afin d'en obtenir un acte  
constituant en corporation "Les Seigneurs de St.  
Joseph" de St. Hyacinthe, pour la tenue des  
écoles primaires et académiques.  
St. Hyacinthe, 8 Novembre 1880.

AVIS est par les présentes donné que le  
soussigné a obtenu des lettres de béné-  
fice d'inventaire, lui permettant de se porter  
héritier bénéficiaire de feu Julien Cloutier son  
père, en son vivant d'Acton-Vale.

JULIEN CLOUTIER,  
Par PROSPERE CLOUTIER,  
Curateur.

Acton-Vale, 2 Novembre 1880. 1m

**DEMENAGEMENT!!!**

**FRS. LANGELLIER**

Place du Marché, Bloc

Doherty

M. FRANCOIS LANGELLIER, prend la li-

berté d'annoncer à ses nombreux pratiques et

au public en général qu'il a transporté son

magasin dans le Magnifique Magasin ci-devant

occupé par MM. Lapiere et Gendron, Place du

Marché, Bloc Doherty, où il continuera à tenir

comme par le passé, un assortiment choisi de

**Groceries, Epicerie,**

**Fermentations, Vins et**

**Liqueurs, etc., etc.**

Il remercie le public pour son encouragement

et continuera, comme par le passé, à servir

promptement et ponctuellement ceux qui vou-

dront bien l'honorer.

FRANCOIS LANGELLIER.

7 m 1880. 6m

**H, DELISLE,**

**RELIEUR.**

Rue St. Denis (Bloc Bellmeur)

St. Hyacinthe.

Livres, Cahiers de Musique, Brochures, Pam-

phlets, Livres Blancs, etc., etc., reliés avec

soin et promptitude.

**AUX PLUS BAS PRIX.**

St. Hyacinthe, 21 avril 1880.—a6

**A VENDRE.**

Le soussigné offre en vente ses moulins à

farine avec trois moulins en bon ordre,

South patent, à carder la laine, 2 fouteurs,

press, etc., etc., à scier, à barder. Ces mou-

lins sont mis par l'eau, et la vapeur à défaut

d'eau. L'usine est à 14 milles des stations des deux

lignes de chemin de fer, St. Est et Lac Cham-

plain et St. Laurent; 14 milles de l'église de

St. Guillaume dans le Township d'Upton.

Aussi vingt arpents de terre en superficie.

Conditions des plus faciles. S'adresser sur les

lieux au propriétaire,

JOB L'HEUREUX,

St. Guillaume d'Upton.

14 9-80—Gmp

**TRANSPORT DES MALLS.**

**BUREAU de POSTE ST. HYACINTHE**

**2 DECEMBRE 1878.**

DISTRIBUES. MALLS. FRANCHES

A.M. P.M. A.M. P.M. A.M. P.M.

8 00 Montréal, l'Ouest, 10 00 10 00

9 45 St. Hilaire et la 10 00 10 00

5 00 riv. Champlain 10 00 10 00

8 00 Island Pond 4 00

11 00 Québec, ..... 10 00

8 00 St. Damme, St. Domi- 9 45

8 00 nique, St. Pie, ..... 9 45

9 00 St. Hugues, St. Ro- 9 45

9 00 salie, St. Simon, ..... 9 45

00 St. Aimé, St. Bernabé 9 45

00 St. Jules, St. Louis 9 45

11 00 de Bonsecours, ..... 9 45

00 L'apostrophe, ..... 11 30

00 Mardi, Jeudi et Sa- 11 30

medi, ..... 11 30

Les Lettres enregistrées doivent être dépo-

sées au moins 15 minutes avant la fermeture

des mailles.

Le bureau de poste est ouvert au public de

8 h A M à 6 h P M, depuis le 1er Septembre au

1er Mai, et de 8 h A M à 7 h P M, depuis le 1er

Mai au 1er Septembre.

E. L. R. COUILLARD-DES-RES

Maitre de Poste.

12-78-ac-25

**ALFRED CHOQUETTE**

**ENTREPRENEUR**

**Menuisier et Charpentier,**

Village de la Providence, Paroisse de St.

Hyacinthe.

Informe le public en général qu'il entrepren-

dra tout ouvrage en bois, tel que Menuiserie

et Charpente de toute sorte.

Son vaste établissement est pourvu de toutes

les machines les plus récentes mues par la

vapeur, ce qui lui permet de faire ses ouvrages

à des prix et conditions très raisonnables.

Les travaux qu'il a exécutés au Monastère

du Précieux-Sang, lui permettent de garantir

qu'il ne peut être surpassé par aucun autre

quant au fini et à la perfection de son travail,

et lui ont valu la recommandation du Rév. M.

de Lacroix et de tous les connaisseurs.

Décapage, Tournage, Blanchissage et Em-

boutage, tout se fait à sa boutique.

Un soin tout particulier est apporté aux

commandes considérables comme aux ouvra-

ges de pratique.

Demander ses prix avant de donner vos

commandes ailleurs.

6 juin 1880. a

## LES VICTIMES

Le lendemain, il alla prendre le cheva-

lier de Blandy et courut avec lui toute la

journée.

Quand il revint, sa mère seule l'atten-

dait ; Cécile et Jeanne étaient montées

dans leurs chambres.

Le comte Henri s'approcha de sa mère

qu'il salua avec respect, puis prétextant la

fatigue il se retira.

Pendant une semaine il continua la mê-

me vie.

L'abbé Chaumont comprenait ce qui se

passait dans l'esprit de son élève, et res-

pectait le mystérieux combat de l'entraîne-

ment et du devoir.

Cependant les jours marchaient. On

préparait tout pour le départ de Jeanne,

et la comtesse, sur le point de se séparer,

se rappela avec des larmes que jamais

Jeanne ne lui avait causé un chagrin volon-

taire. Elle payait sa dette d'adoption

par une tendresse profonde, de soins de

toutes les heures. Si quelqu'un devait

s'adresser un reproche ce n'était certes pas

l'orpheline.

Jeanne se sentait presque consolée en

voyant la profondeur, la sincérité des re-

grets de la comtesse.

Elle eut souffert horriblement de l'idée

qu'on ne s'apercevrait pas de son absence.

La trouvant en larmes dans sa chambre,

elle tomba à ses genoux.

Mme de Civray fouillait dans ses petits

meubles, dans ses caissettes, y prenait des

menus de bijoux, de dentelles et les cachait

dans les malles de Jeanne ; jamais celle-ci

ne songerait assez, disait-elle, à ceux qui

restaient loin. Puis elle la pressait dans

ses bras, la couvrait de caresses et lui de-

mandait :

Tu me pardonnes, Jeanne ! dis que tu

me pardonnes !

Et Jeanne essayait, par une caresse, les

larmes de Mme de Civray.

Pendant la dernière nuit que la jeune

filie passa au château, le sommeil n'ap-  
procha pas ses paupières. A la messe matu-

rale que célébra l'abbé Chaumont, tout le

monde pleurait. Enfin le cocher monta

sur son siège, Jeanne se jeta de nouveau

dans les bras de sa bienfaitrice, Cécile

l'embrassa avec effusion, le comte Henri

demeura immobile, glacé, incapable de faire

un pas et de prononcer une parole.

Au revoir, monsieur Henri, dit Jeanne.

Adieu, répondit le comte, Dieu vous